

PARTENARIAT 2023-2025 DIRCO

Evolution des pratiques de gestion
suite au JT du 21/02/2024

- Tonte régulière avec export - hauteur de coupe 10 cm - vigilance PEE herbacées (Séneçon du Cap, Sporobole, Ambroisie, etc)
- Fauche plus tardive (> 15/6) + passage d'entretien hivernal
- Fauche plus tardive (> 15/08)
- Zone refuge : bande non fauchée au passage estival - passage d'entretien hivernal
- Debroussaillage localisé et parcimonieux en novembre - maintenir une bande de végétations riveraines sur au moins une portion de berges
- Conservation des ronciers/fourrés, interventions localisées si besoin
- Limiter les interventions, régénération de la sous-strate
- Limiter les interventions, libre évolution, reconstitution du boisement
- Passage localisé

